

Cultiver une action cohérente pour le climat

Pourquoi l'agroécologie et les réformes sur les pesticides devraient étayer l'action sur l'agriculture et les systèmes alimentaires en soutien à l'Accord de Paris

October 2024

Messages clés

- Le soutien national à l'agroécologie et la mise en œuvre de réformes en matière de pesticides font partie intégrante de l'action climatique et doivent être reflétés dans les rapports nationaux dans le cadre de l'accord de Paris de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 2025.
- 160 parties à la CCNUCC ont signé la déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique COP28, s'engageant à "intégrer l'agriculture et les systèmes alimentaires dans les plans nationaux d'adaptation, les contributions déterminées au niveau national, les stratégies à long terme, les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité et d'autres stratégies connexes avant la convocation de la COP30" en 2025.¹
- La plupart des parties à la CCNUCC se sont déjà engagées à procéder à des réformes pertinentes et spécifiques du secteur agricole dans le cadre d'autres instruments politiques connexes des Nations unies, notamment :
 - l'élimination progressive des pesticides hautement dangereux (HHP) dans l'agriculture au titre de l'objectif A7 de l'Accord Mondial sur les Produits Chimiques (GFC);
 - une réduction d'au moins la moitié des risques sur la biodiversité attribués aux pesticides, conformément à l'objectif 7 du Cadre Mondial pour la Biodiversité (GBF);
 - les engagements visant à accroître le soutien à l'agroécologie dans le cadre de l'objectif D5 du GFC et de l'objectif 10 du GFC.
- Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que l'agriculture agroécologique – qui contribue à réduire la dépendance aux pesticides ainsi que les risques et les effets de ces derniers – pourrait réduire les émissions de 2,8 à 4,1 GtCO₂e par an tout en maintenant des systèmes alimentaires productifs et équitables qui sous-tendent l'adaptation.² Cela équivaut à 6,8 % à 10 % des émissions mondiales de CO₂e liées à l'énergie en 2021.³
- L'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement (UNEA) a en outre explicitement encouragé les États membres à renforcer les synergies de mise en œuvre entre

les différents accords multilatéraux sur l'environnement et les autres instruments environnementaux pertinents, et à éliminer progressivement les pesticides dangereux dans l'agriculture.

- La réalisation de ces engagements complémentaires devrait être au cœur d'une action climatique efficace dans le cadre de la déclaration sur l'agriculture durable de la COP28 des Émirats arabes unis et être une priorité pour les parties dans le cadre de la planification nationale et de l'établissement de rapports au titre de la CCNUCC, du GBF et du GFC.

Mesures recommandées

- Les parties à l'accord de Paris et à la déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable COP28 devraient veiller à ce que, d'ici à la COP30 en 2025, leurs Contributions Déterminées au Niveau national (NDCs) et Plans National d'Adaptation (PNAs) intègrent des mesures visant à :
 - éliminer progressivement les HHPs, conformément à l'objectif A7 de la GFC ;
 - réduire les risques sur la biodiversité attribués aux pesticides, conformément à l'objectif 7 du CMB ;
 - accroître le soutien structurel aux pratiques agroécologiques prescrites au titre de l'objectif D5 de la GFC et de l'objectif 10 de la GFC, et,
 - refléter et renforcer les mesures crédibles visant à soutenir ces réformes en matière d'agroécologie et de pesticides dans le cadre d'une *approche gouvernementale globale*.
- Les parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et à la Déclaration de la COP28 des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable devraient également veiller à ce que les actions susmentionnées soient intégrées dès que possible dans leurs SPANBs, notamment concernant les objectifs 7, 10, 14, 15, 16 et 18 du GBF.



- Les présidences de la COP28 et de la COP29, ainsi que la FAO, devraient veiller à ce que les initiatives liées à l'agenda des systèmes alimentaires et de l'agriculture de la COP28, y compris le Groupe de Coopération Technique (TCC) et l'initiative climatique Harmoniya de Bakou pour les agriculteurs, intègrent des mesures visant à respecter les engagements internationaux en matière d'agroécologie et de réforme des pesticides, notamment par l'implication directe de l'initiative de la FAO pour l'intensification de l'agroécologie.
- Les entreprises et autres entités qui s'engagent à mener des actions dans le domaine de l'agriculture et de l'agro-industrie dans le cadre du programme d'action de la COP28 sur les paysages régénérateurs doivent veiller à ce que ces mesures réduisent les risques que les pesticides font peser sur la biodiversité et éliminent progressivement les pesticides hautement dangereux dans les chaînes de production et de valeur agroalimentaires mondiales qu'elles influencent.

Agriculture, systèmes alimentaires et action pour le climat

Les systèmes alimentaires mondiaux produisent plus d'un tiers de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES), dont 31 % résultent de la production agricole industrielle, notamment par la production et l'utilisation d'intrants agrochimiques, dont les pesticides (voir l'encadré : L'empreinte climatique des pesticides).⁴

L'agenda des systèmes alimentaires et de l'agriculture de la COP28 a formalisé une série d'initiatives et d'annonces de haut niveau engageant les pays et le secteur privé à prendre des mesures ciblées dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, notamment :

- ◆ **La déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable lors de la COP28**

Signée par 160 pays, la **déclaration des Émirats arabes unis de la COP28 sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique**, reconnaît que *"toute voie permettant d'atteindre pleinement les objectifs à long terme de l'Accord de Paris doit inclure l'agriculture et les systèmes alimentaires"*.

Les signataires se sont engagés à *"accélérer l'intégration de l'agriculture et des systèmes alimentaires dans notre action climatique"*, notamment dans les NDCs, les PNAs et les Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB), *"avant la convocation de la COP30"* en 2025.

Les actions nationales engagées dans le cadre de la déclaration doivent contribuer à *"conserver, protéger et restaurer les terres et les écosystèmes naturels, à améliorer la santé des sols et la*

biodiversité, et à passer de pratiques plus émettrices de gaz à effet de serre à des méthodes de production et de consommation plus durables".⁵

- ◆ **Le programme d'action de la COP28 sur les paysages régénérateurs**

La COP28 a également formalisé l'engagement des principaux acteurs du secteur privé à catalyser "l'adoption généralisée de l'agriculture régénératrice", par le biais du programme d'action sur les paysages régénérateurs. L'initiative est menée par la présidence de la COP28, le World Business Council on Sustainable Development (WBCSD) et le Boston Consulting Group, et soutenue par un ensemble de grandes entreprises multinationales, l'Organisation Mondiale des Agriculteurs (WFO) et d'autres.⁶

Ce programme d'action reconnaît que la réduction de l'utilisation des produits chimiques et l'amélioration de la santé, de la résilience et de la biodiversité des sols sont des composantes de sa vision des paysages régénératifs.

Le programme d'action de la COP28 sur les paysages régénératifs figure désormais parmi les plus importants des "sprints d'innovation" présentés par la mission d'innovation agricole pour le climat (Aim4Climate) des gouvernements des États-Unis et des Émirats arabes unis, soutenue par un programme d'investissement de 2,2 milliards de dollars.⁷

L'ampleur de l'ambition et son potentiel à influencer les résultats de facto dans l'agriculture et la transformation du système alimentaire au cours des prochaines décennies sont inégalés. Cependant cette formidable opportunité sera gâchée si des mesures concrètes et mesurables ne sont pas prises pour réduire l'utilisation des pesticides, éliminer les pesticides hautement dangereux et aider les agriculteurs à adopter des approches agroécologiques.

Lors de la COP16 en 2021, le WBCSD et 12 partenaires ont lancé REGEN10, qui participe également au programme d'action sur les paysages régénérateurs.

Le WBCSD a expliqué que REGEN10 est une initiative menée par les agriculteurs qui vise à définir un cadre de résultats régénérateurs afin de parvenir à un consensus sur les définitions et les paramètres utilisés pour mesurer les effets positifs de l'agriculture régénératrice et de l'appliquer au développement de la chaîne d'approvisionnement et des voies de financement. L'objectif est d'influencer plus de 50 % des terres agricoles et de la production alimentaire mondiales, par l'intermédiaire de 500 millions d'agriculteurs, avec un soutien de 60 milliards de dollars par an.⁸

REGEN10 a lancé son projet de cadre de résultats zéro pour consultation lors de la COP28⁹, et prévoit de publier son cadre adopté en 2025.

Il est essentiel que le REGEN10 et le travail plus large des

participants au programme d'action sur l'agriculture régénératrice renforcent les progrès réalisés par rapport aux engagements mondiaux visant à éliminer progressivement les pesticides hautement dangereux dans l'agriculture (objectif A7 de la GFC), à réduire au moins de moitié les risques liés aux pesticides pour la biodiversité (objectif 7 de la GFC) et à accroître l'adoption de pratiques agroécologiques (objectif D5 de la GFC et objectif 10 de la GFC).

◆ **Le Groupe de Coopération Technique (TCC)**

Lancé par la présidence de la COP28 en juin 2024, le TCC vise à soutenir la mise en œuvre de la déclaration de la COP28 des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable.

Les membres fondateurs sont les Émirats arabes unis, l'Italie, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Banque mondiale, la FAO, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), l'AGRA, le CGIAR, le GAIN, l'Institut Mondial pour la Croissance Verte (GGGI) et l'Institut Interaméricain pour la Coopération dans le Domaine de l'Agriculture (IICA).¹⁰

Les membres du TCC se sont engagés à offrir une coopération technique de qualité pour aider les nations à atteindre les objectifs de la déclaration, en ciblant particulièrement les pays en développement et les pays vulnérables au climat.¹¹

◆ **L'initiative climatique de Bakou Harmoniya pour les agriculteurs**

Le gouvernement d'Azerbaïdjan a annoncé son intention de lancer l'initiative climatique Baku Harmoniya pour les agriculteurs, lors de la COP29, en partenariat avec la FAO¹², qui accueillera l'initiative.¹³

Les trois principaux objectifs de l'initiative sont les suivants: a) améliorer la cohérence et la collaboration entre des initiatives disparates ; b) catalyser les investissements dans des systèmes agroalimentaires résistants au climat ; et c) donner aux agriculteurs les moyens d'accéder à des fonds. L'initiative est soutenue par le Partenariat pour l'Alimentation et l'Agriculture en vue d'une Transformation Durable (FAST) de la FAO.¹⁴

Cultiver la crédibilité

L'ensemble de ces engagements politiques et d'entreprises de premier plan constitue un signal important indiquant que l'agriculture et la transformation des systèmes alimentaires reçoivent enfin l'attention qu'elles méritent dans le cadre du processus de la CCNUCC. Toutefois, ces initiatives sont, à ce jour, très peu détaillées, en particulier en ce qui concerne les pesticides et autres intrants dérivés de la pétrochimie qui sont à l'origine d'un grand nombre de problèmes liés au climat, à la biodiversité, à la pollution et à la santé humaine générés par des systèmes agricoles non durables.

Il est essentiel que ces nouvelles initiatives - qu'elles soient menées par le secteur privé ou public - adoptent des principes agroécologiques permettant de réduire de manière ciblée les intrants agrochimiques et de mettre en place des systèmes agricoles durables et résistants, plutôt que de promouvoir des techno-fixes qui prolongent plutôt qu'ils ne transforment les modèles industriels nocifs existants.¹⁵

Pourtant, aucune de ces initiatives globales ne mentionne explicitement l'agroécologie, ni ne spécifie de réformes concrètes en matière de pesticides.

Et ce, malgré les engagements concrets pris dans le cadre du GFC et la CDB en vue d'accroître le soutien et la pratique des systèmes agricoles agroécologiques et de réformer de manière significative l'utilisation des pesticides au niveau mondial (voir : Capitaliser sur les engagements complémentaires) - et les preuves apportées par le GIEC du potentiel significatif de l'agroécologie en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci (voir : La promesse de l'agroécologie, ci-dessous).

Il reste à voir si la vision de l'agriculture régénératrice qui sous-tend ces initiatives climatiques de haut niveau permettra réellement de détoxifier l'agriculture ou si, au contraire, elle perpétuera la dépendance à l'égard de la vieille chimie coûteuse et polluante, protégeant ainsi les intérêts de l'industrie agrochimique au détriment des agriculteurs, des communautés rurales et des objectifs mondiaux en matière de climat, de pollution et de biodiversité.

Capitaliser sur les engagements complémentaires

La plupart des Parties à l'Accord de Paris et des signataires de la Déclaration des Émirats arabes unis de la COP28 sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique se sont déjà engagés à prendre des mesures concrètes à la mesure de la transformation du système agricole nécessaire pour atténuer le changement climatique et s'y adapter.

Il s'agit notamment d'engagements pris dans le cadre d'autres accords des Nations unies en vue d'accroître de manière significative les investissements dans l'agroécologie et l'adoption de celle-ci à grande échelle, de réduire de moitié au moins la pollution par les pesticides et les engrais, et d'éliminer progressivement l'utilisation des HHPs.

L'intégration de la mise en œuvre de ces engagements dans les NDCs et les PNAs dans le cadre de leurs obligations au titre de l'Accord de Paris fournirait des avantages connexes efficaces aux Parties à travers de multiples instruments politiques internationaux de réduction de la pollution et de l'environnement. Cela doit être fait d'ici la COP30 en 2025.

Ces développements sont clairement envisagés, sinon explicitement spécifiés, dans l'agenda des systèmes alimentaires et de l'agriculture de la COP28 et dans la déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable de la COP28.

Les engagements existants à noter sont les suivants :

L'objectif 7 du GBF engage les parties à réduire d'au moins la moitié, d'ici à 2030, les risques liés aux pesticides et aux produits chimiques très dangereux, ainsi que les excédents de nutriments perdus dans l'environnement lors de l'épandage d'engrais, la grande majorité de ces réductions devant avoir lieu dans l'agriculture¹⁶. Dans le cas des pesticides, cela doit impliquer une réduction d'au moins la moitié de la toxicité totale des pesticides appliqués au niveau national, mesurée en combinant la toxicité des pesticides et le volume d'utilisation.¹⁷

L'objectif A7 du GFC – un instrument politique international adopté lors de la **Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM)** organisée par les Nations unies à Bonn en septembre 2023 - engage les gouvernements et les autres parties prenantes, y compris l'industrie, à prendre, d'ici 2035, "des mesures efficaces pour éliminer progressivement les HHPs dans l'agriculture, lorsque les risques n'ont pas été gérés et que des solutions de remplacement plus sûres et abordables sont disponibles ; et pour promouvoir la transition vers ces solutions de remplacement et les rendre disponibles"¹⁸. L'élimination progressive des HHPs constituera la mesure la plus efficace pour réduire les risques, conformément à l'objectif 7 du cadre stratégique pour l'agriculture.¹⁹

L'objectif 10 du GBF engage les parties à "veiller à ce que les zones d'agriculture, d'aquaculture, de pêche et de sylviculture soient gérées de manière durable ... par une augmentation substantielle de l'application de pratiques respectueuses de la biodiversité ... telles que l'agroécologie et d'autres approches novatrices"²⁰

L'objectif D5 de la GFC du ICCM engage également ses parties à mettre en œuvre, d'ici à 2030, "des politiques et des programmes visant à accroître le soutien à des pratiques agricoles plus sûres et plus durables, y compris l'agroécologie, la lutte intégrée contre les ravageurs et l'utilisation de solutions de remplacement non chimiques"²¹

L'ICCM de Bonn a également convenu de la formation d'une **Alliance mondiale sur les HHP**, en tant que coalition de parties prenantes (pays, société civile, entreprises et citoyens) travaillant à la mise en œuvre de l'élimination progressive des HHP prévue par l'objectif A7 de la CCNUCC.²² Les gouvernements et les entreprises qui se sont engagés à prendre des initiatives dans le cadre de l'agenda des systèmes alimentaires et de l'agriculture de la COP28 pourraient bénéficier de l'adhésion à cette alliance stratégique.

Ces deux cadres politiques multilatéraux complémentaires – le GBF de la CDB et le GFC de l'ICCM - demandent également aux pays de prendre des mesures politiques spécifiques pour s'assurer que le secteur privé et les investisseurs contribuent à la mise en œuvre de ces résultats transformateurs au lieu de la compromettre.

La transformation du système alimentaire est liée à **l'objectif 15 du GBF sur les pratiques des entreprises et à l'objectif 18 sur les incitations financières et autres**.²³ De même, les objectifs D2 et D7 du GFC de l'ICCM prévoient des politiques visant à réformer les chaînes de valeur au niveau des entreprises, afin de soutenir la mise en œuvre du GFC.

Les avantages de ces engagements politiques liés à l'agriculture en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation sont aussi clairs que les avantages en matière de biodiversité, de santé humaine et de pollution, qui sont au cœur du GBF et du GFC, respectivement.

Pour que les pays puissent maximiser les co-bénéfices de cette cohérence politique, ils doivent refléter ces engagements dans leurs plans et rapports nationaux, y compris les SPANBs, les NDCs et les PNAs, d'ici à la COP 30 en 2025.

Construire après Berne :

Le renforcement de la coopération entre les accords multilatéraux sur l'environnement (MEAs) et d'autres instruments environnementaux, et l'exploitation des gains d'efficacité dans la mise en œuvre au niveau national et international présentés par les synergies entre les accords connexes constituent un axe central du processus de Berne, qui a tenu sa troisième réunion en janvier 2024.²⁴

Un rapport de la réunion identifie certaines des synergies entre les objectifs et les résultats souhaités dans toute une série de MEAs et d'accords. Bien que cette cartographie soit incomplète et qu'elle ne comprenne pas d'analyse du cadre mondial sur les produits chimiques (qui n'a été approuvé que quelques mois avant la réunion de Berne III), le rapport reconnaît la nécessité d'intégrer davantage le GFC dans le processus et de développer davantage la cartographie des MEAs, afin d'améliorer la mise en œuvre dans tous les domaines.²⁵

En mars 2024, la sixième réunion de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA-6) - a adopté la **résolution 6/4 sur la promotion des synergies, de la coopération ou de la collaboration pour la mise en œuvre nationale des accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres instruments pertinents en matière d'environnement**.

La résolution encourage explicitement les États membres à "renforcer les synergies, la coopération ou la collaboration, selon le cas, lors de la mise en œuvre de leurs obligations et

Intégrer le GFC et l'Alliance Globale sur les HHPs dans L'Action pour la Biodiversité et le Climat

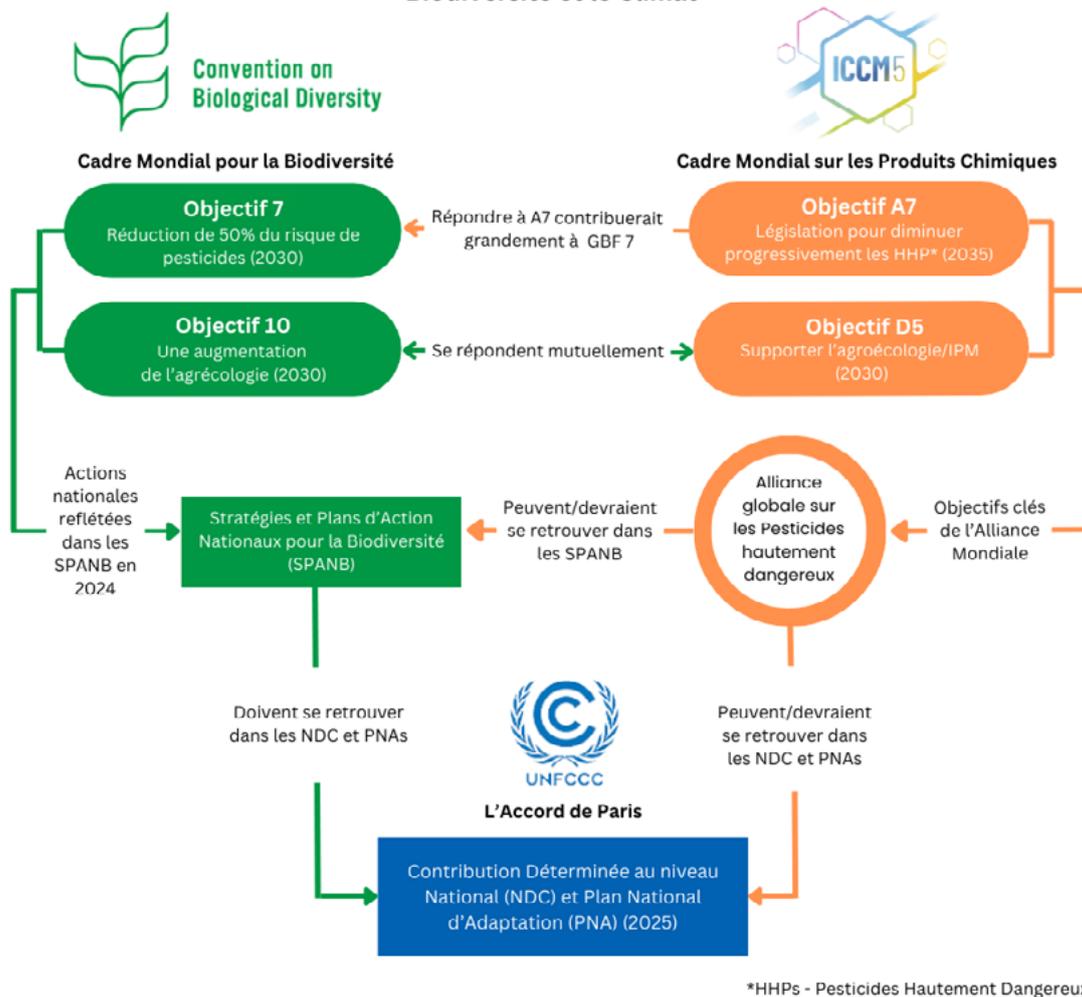


Figure 1 : Synergies et complémentarités sur les pesticides et l'agroécologie dans les principaux cadres politiques mondiaux

engagements respectifs au titre des accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres instruments environnementaux pertinents".²⁶

L'UNEA-6 a également adopté la **résolution 6/9 sur la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets**, qui reconnaît l'accord du Cadre mondial sur les produits chimiques²⁷, et la **résolution 6/11 sur les HHPs**, qui "encourage les parties prenantes, y compris les États membres, conformément à l'objectif A7... du Cadre mondial sur les produits chimiques - Pour une planète exempte de produits chimiques et de déchets nocifs, à prendre des mesures efficaces pour éliminer progressivement les pesticides très dangereux dans l'agriculture".²⁸

L'UNEA, l'organe décisionnel le plus élevé de la communauté internationale en matière d'environnement, a appelé à une approche commune des accords multilatéraux sur l'environnement, notamment dans le cadre de la CCNUCC, du GBF et du GFC, et a demandé que cette approche comprenne une action sur les HHPs.

Qu'est-ce que les HHPs?

Les pesticides extrêmement dangereux (HHPs) sont un groupe de pesticides les plus nocifs qui répondent à un ou plusieurs des huit critères internationalement reconnus définis par la FAO et l'OMS en 2016.²⁹ Les HHPs sont considérés par la communauté internationale comme un sujet de préoccupation justifiant une action internationale.³⁰ La FAO et l'OMS estiment que l'utilisation des HHPs compromet la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (ODD) en raison de leurs effets néfastes sur la santé, la sécurité alimentaire, la biodiversité et la pollution.³¹ L'indicateur 2.4.1 des ODD classe l'utilisation des pesticides dangereux dans l'agriculture comme "non durable".

Les promesses de l'agroécologie en matière d'atténuation et d'adaptation

L'agroécologie et les réformes des pesticides doivent être au cœur des mesures prises par les gouvernements et le secteur privé à la lumière des engagements pris pour s'attaquer aux principaux facteurs agricoles du changement climatique tout en aidant les agriculteurs à mettre en place des systèmes agricoles résilients et productifs.

Le GIEC indique clairement que l'agroécologie doit jouer un rôle majeur dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, ainsi que dans la transformation des systèmes alimentaires et agricoles.

Le rapport d'évaluation du GIEC (6th) a conclu, avec un degré de confiance élevé, que "l'amélioration agroécologique de la gestion des terres cultivées et des pâturages présente un potentiel d'atténuation significatif, estimé entre 2,8 et 4,1 GtCO₂e par an".³²

Cela équivaut à entre 6,8 % et 10 % des émissions mondiales de CO₂e liées à l'énergie en 2021.³³

Elle fait état d'études mondiales indiquant que l'agroforesterie stocke 20 à 33 % de carbone dans le sol de plus que l'agriculture conventionnelle. D'autres études systémiques montrent que les pratiques de diversification agricole, qui sont des éléments clés de l'agroécologie, améliorent la régulation de l'eau, la fertilité des sols, le cycle des nutriments et le piégeage du carbone.³⁴

Le GIEC est également convaincu que l'agriculture agroécologique "améliore l'adaptation au changement climatique, y compris la résilience aux événements extrêmes" et conclut que "l'adoption des principes et des pratiques de l'agroécologie sera très bénéfique pour le maintien de systèmes alimentaires sains et productifs dans le contexte du changement climatique".³⁵

L'agroécologie est reconnue comme une approche clé de la transformation alimentaire par la FAO et ses membres. L'initiative "Scaling up Agroecology" de la FAO vise à catalyser la coopération en matière d'agroécologie au sein du système des Nations unies et en soutenant les politiques nationales et les capacités techniques en matière d'agroécologie, ainsi qu'en créant des synergies entre les pays.³⁶

L'empreinte climatique des pesticides

Les pesticides jouent un rôle important, mais insuffisamment reconnu, dans les émissions provenant de l'agriculture.

🔥 Émissions lors de la fabrication, de la distribution et de l'application

99 % de tous les produits chimiques synthétiques - y compris les pesticides - sont dérivés de la pétrochimie.³⁷ La plupart des ingrédients actifs des pesticides génèrent de 11,94 à 29,19 kilogrammes de CO₂e par kilogramme produit, tandis que certains produisent plus de 40 kilogrammes de CO₂e par kilogramme.³⁸

Une étude estime que la production, la distribution et l'application de pesticides au niveau mondial ont généré des émissions de 73,2 MtCO₂e, ce qui équivaut à 3,1 % (fourchette de 1,0 à 5,8 %) des émissions mondiales des terres cultivées.³⁹

🔥 Les pesticides transforment les puits de carbone en sources de carbone

Les effets post-application des pesticides génèrent des émissions potentiellement beaucoup plus importantes.

Les pesticides ont un effet néfaste sur les micro-organismes du sol qui sont essentiels à la santé et à la productivité du sol et qui jouent un rôle crucial dans les cycles du carbone et de l'azote qui contrôlent les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux provenant des sols.⁴⁰ Des études ont montré que l'optimisation du piégeage et du stockage du carbone dans le sol dépend de la réduction des pesticides⁴¹ - une étude ayant conclu que les résidus d'herbicides à base de glyphosate dans les sols "réduisaient considérablement le potentiel de piégeage du carbone".⁴²

En outre les applications de pesticides émettent des Composés Organiques Volatils (COVs) qui réagissent avec les oxydes d'azote et les rayons UV pour produire de l'ozone troposphérique⁴³ - un gaz à effet de serre important qui selon le ministère américain de l'agriculture cause plus de dommages aux plantes que tous les autres polluants atmosphériques combinés - 80 à 90 % des pesticides appliqués peuvent se volatiliser dans les quelques jours qui suivent l'application.⁴⁵

Il a également été démontré que certains pesticides couramment utilisés augmentent considérablement les émissions d'oxyde nitreux des sols⁴⁶. L'oxyde nitreux est un gaz à effet de serre 300 fois plus puissant que le dioxyde de carbone. La matière organique du sol est également importante pour l'adaptation au climat. Des sols plus sains produisent des cultures plus saines et retiennent davantage d'eau réduisant ainsi l'impact des sécheresses et des inondations.

Il est manifestement nécessaire de réduire les effets des pesticides sur le carbone des sols et d'obtenir des avantages connexes importants en termes de santé des sols et d'adaptation au climat.

Conclusions

Les nouveaux engagements internationaux visant à intégrer l'agriculture et la transformation des systèmes alimentaires dans les actions climatiques nationales ciblées dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris sont bienvenus et nécessaires de toute urgence.

La déclaration des Émirats arabes unis de la COP28 sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique établit des obligations et des calendriers clairs pour au moins 160 pays afin de détailler leurs plans dans les SPANBs au titre de la CDB, ainsi que dans les NDCs et les PNAs au titre de l'accord de Paris, au cours des années 2024 et 2025.

L'initiative climatique Baku Harmoniya pour les agriculteurs, issue de la COP29 en Azerbaïdjan, doit renforcer et catalyser la mise en œuvre de la déclaration, et aider les pays et les agriculteurs à opérer la transition.

Ces initiatives, ainsi que les plans nationaux visant à aligner les pratiques des entreprises et les flux financiers sur les objectifs de l'accord de Paris et du cadre mondial pour la biodiversité, devraient exploiter le potentiel et la portée des participants au programme d'action de la COP28 sur les paysages régénératifs.

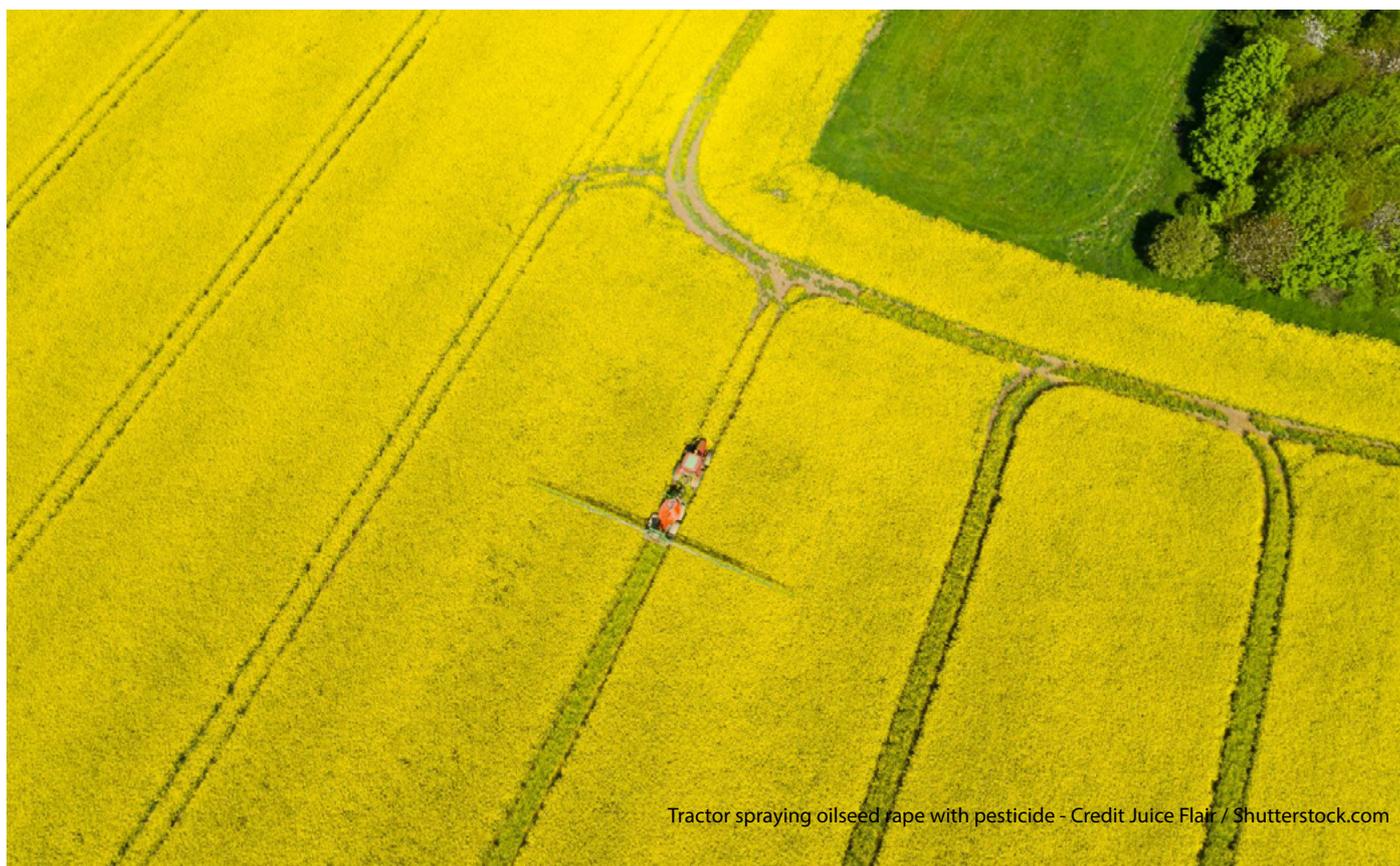
Ce faisant, toutes les parties prenantes de la CCNUCC devraient exploiter les gains d'efficacité que représentent les engagements complémentaires dans les cadres politiques des Nations unies, y compris le cadre mondial sur les

produits chimiques et le cadre mondial sur la biodiversité, conformément aux résolutions de l'UNEA, notamment sur le processus de Berne, le GFC et les HHPs.

Les réformes de l'agriculture et du système alimentaire intégrées dans les NDCs et les PNAs, ainsi que dans les politiques d'entreprise, doivent.. :

- ◆ **Accorder la priorité au soutien à l'expansion des systèmes agricoles agroécologiques, conformément à l'objectif D5 de la GFC et à l'objectif 10 du GBF.**
- ◆ **Donner la priorité à l'élimination progressive des pesticides très dangereux, conformément à l'objectif A7 du GFC.**
- ◆ **Fixer des objectifs ambitieux en matière de réduction des risques liés aux pesticides, conformément à l'objectif 7 du GBF et en s'appuyant sur les deux actions susmentionnées.**

Ces actions contribueront à la réalisation des principaux engagements mondiaux en matière d'agriculture et de systèmes alimentaires, communs aux trois cadres politiques des Nations Unies, afin de faire face à la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution, tout en réduisant la charge nationale de la mise en œuvre.



Tractor spraying oilseed rape with pesticide - Credit Juice Flair / Shutterstock.com

References

1. La déclaration des Émirats arabes unis de la COP28 sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, signée par le Royaume-Uni et plus de 130 autres pays le 1er décembre 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.cop28.com/en/food-and-agriculture>
2. Parmesan, C., M.D. Morecroft, Y. Trisurat, R. Adrian, G.Z. Anshari, A. Arneth, Q. Gao, P. Gonzalez, R. Harris, J. Price, N. Stevens, et G.H. Talukdarr, 2022 : Terrestrial and Freshwater Ecosystems and Their Services. In : Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK et New York, NY, USA, pp. 197-377, doi:10.1017/9781009325844.004, disponible sur https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_Chapter02.pdf
3. Pourcentages calculés par rapport aux émissions mondiales liées à l'énergie de 40,8GT CO₂e en 2021, estimées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur la base d'un horizon de 100 ans pour le potentiel de réchauffement de la planète, tel que cité dans : AIE (2022), Global Energy Review : CO₂ Emissions in 2021, AIE, Paris <https://www.iea.org/reports/global-energy-review-co2-emissions-in-2021-2>, License : CC BY 4.0.
4. Tubiello, F. N., Karl, K., Flammini, A., Gütschow, J., Conchedda, G., Pan, X., ... & Torero, M. (2022). Les processus de pré et post-production dominant de plus en plus les émissions de gaz à effet de serre des systèmes agroalimentaires. *Earth System Science Data*, 14(4), 1795-1809, cité dans <https://www.panna.org/wp-content/uploads/2023/02/202308ClimateChangeEng.pdf>
5. La déclaration des Émirats arabes unis de la COP28 sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, signée par le Royaume-Uni et plus de 130 autres pays le 1er décembre 2023, disponible à l'adresse suivante : <https://www.cop28.com/en/food-and-agriculture>
6. <https://archive.wbcsd.org/Programs/Food-and-Nature/Food-Land-Use/COP28-Action-Agenda-Regenerative-Landscapes-accelerating-the-transition>
7. <https://www.aimforclimate.org/innovation-sprints/>
8. <https://archive.wbcsd.org/Programs/Food-and-Nature/News/Regen10-to-work-with-over-500-million-farmers-to-scale-regenerative-food-production-by-2030>
9. <https://regen10.org/wp-content/uploads/sites/19/2023/12/Regen10-Zero-Draft-Framework.pdf>
10. COP28 EAU, communiqué de presse non daté : La présidence de la COP28 lance un groupe technique pour soutenir la mise en œuvre de la déclaration de la COP28 sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, disponible à l'adresse <https://www.cop28.com/en/news/2024/06/COP28-Presidency-launches-technical-group>
11. <https://www.cop28.com/en/news/2024/06/COP28-Presidency-launches-technical-group>
12. <https://cop29.az/en/news/cop29-presidency-launches-initiatives-to-focus-global-attention-and-accelerate-climate-action>
13. <https://yemenonline.info/gulf-news/8330>
14. Lettre du programme d'action de la présidence de la COP29, disponible à l'adresse suivante : <https://cop29.az/en/pages/cop29-presidency-action-agenda-letter>
15. PAN International, Food System Transformation at COP28 : Why agroecology must be prioritised, novembre 2023, disponible à l'adresse <https://www.pan-uk.org/why-cop28-must-prioritise-agroecology>
16. <https://www.cbd.int/gbf/targets/7/>
17. Voir les briefings de PAN International et du Third World Network, y compris : Interpreting the Mandate for Action on Pesticides in the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework (KMGBF), octobre 2023, disponible sur <https://www.pan-uk.org/site/wp-content/uploads/PAN-TWN-KMGBF-Pesticides-Targets-Interpretation.pdf>, et Optimizing the Monitoring Framework Indicators for Pesticides in the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework (KMGBF), octobre 2023, disponible sur <https://www.pan-uk.org/site/wp-content/uploads/PAN-TWN-Optimising-the-KMGBF-Monitoring-Indicators-for-Pesticides.pdf>
18. Pesticide Action Network International, "Commitments in new chemical framework should catalyse strong global action on pesticides", 2 octobre 2023, disponible à l'adresse <https://pan-international.org/release/commitments-in-new-chemicals-framework-should-catalyse-strong-global-action-on-pesticides/>
19. Voir les briefings de PAN International et du Third World Network, y compris : Interpreting the Mandate for Action on Pesticides in the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework (KMGBF), octobre 2023, disponible à l'adresse <https://www.pan-uk.org/site/wp-content/uploads/PAN-TWN-KMGBF-Pesticides-Targets-Interpretation.pdf>
20. <https://www.cbd.int/gbf/targets/10/>
21. Pesticide Action Network International, "Commitments in new chemical framework should catalyse strong global action on pesticides", 2 octobre 2023, disponible à l'adresse <https://pan-international.org/release/commitments-in-new-chemicals-framework-should-catalyse-strong-global-action-on-pesticides>
22. Ibid
23. PAN International, Leveraging NBSAPS beyond the CBD: How action on agroecology and pesticides delivers across multiple UN policy frameworks, July 2024, disponible à l'adresse <https://www.pan-uk.org/conserving-biodiversity/>
24. <https://www.unep.org/events/conference/bern-iii-conference-cooperation-among-biodiversity-related-conventions>
25. PNUE, Rapport de la Conférence de Berne III sur la coopération entre les conventions relatives à la biodiversité pour la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, 3 mai 2024, disponible à l'adresse <https://www.cbd.int/doc/c/ff05/5015/84bd131c7b038cc541fed147/sbi-04-inf-15-en.pdf>
26. UNEP/EA.6/Res.4, disponible à l'adresse suivante <https://www.unep.org/environmentassembly/unea6/outcomes>
27. UNEP/EA.6/Res.9, disponible à l'adresse suivante <https://www.unep.org/environmentassembly/unea6/outcomes>
28. UNEP/EA.6/Res.11, disponible à l'adresse suivante <https://www.unep.org/environmentassembly/unea6/outcomes>
29. FAO et OMS, Code international de conduite pour la gestion des pesticides : Guidelines on Highly Hazardous Pesticides, 2016, disponible sur <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/7c65af6a-52ca-4e44-8c57-4303d076bea4/content>
30. En 2015, lors de la quatrième Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM4), l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM - le précurseur du Cadre mondial sur les produits chimiques) a adopté une résolution qui reconnaît les HHPs comme une question d'intérêt international et appelle à une action concertée pour traiter les HHPs. Voir : https://www.saicm.org/Portals/12/documents/meetings/ICCM4/doc/K1606013_e.pdf
31. En 2015, lors de la quatrième Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM4), l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM - le précurseur du Cadre mondial sur les produits chimiques) a adopté une résolution qui reconnaît les pesticides dangereux comme une question d'intérêt international et appelle à une action concertée pour traiter les pesticides dangereux. Voir : https://www.saicm.org/Portals/12/documents/meetings/ICCM4/doc/K1606013_e.pdf
32. Parmesan, C., M.D. Morecroft, Y. Trisurat, R. Adrian, G.Z. Anshari, A. Arneth, Q. Gao, P. Gonzalez, R. Harris, J. Price, N. Stevens, et G.H. Talukdarr, 2022 : Terrestrial and Freshwater Ecosystems and Their Services. In : Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK et New York, NY, USA, pp. 197-377, doi:10.1017/9781009325844.004, disponible sur <https://www.ipcc.ch/>

References

- [report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_Chapter02.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_Chapter02.pdf)
33. Pourcentages calculés par rapport aux émissions mondiales liées à l'énergie de 40,8GT CO₂e en 2021, estimées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur la base d'un horizon de 100 ans pour le potentiel de réchauffement de la planète, tel que cité dans : AIE (2022), Global Energy Review : CO₂ Emissions in 2021, AIE, Paris <https://www.iea.org/reports/global-energy-review-co2-emissions-in-2021-2>, License : CC BY 4.0. He, X., Batáry, P., Zou, Y. et al. Agricultural diversification promotes sustainable and resilient global rice production. *Nat Food* 4, 788–796 (2023). <https://doi.org/10.1038/s43016-023-00836-4> and : G. Tamburini, R. Bommarco, T. C. Wanger, C. Kremen, M. G. A. van der Heijden, M. Liebman, S. Hallin, Agricultural diversification promotes multiple ecosystem services without compromising yield. *Sci. Adv.* 6, eaba1715 (2020), available at <https://www.science.org/doi/pdf/10.1126/sciadv.aba1715>
 34. He, X., Batáry, P., Zou, Y. et al. Agricultural diversification promotes sustainable and resilient global rice production. *Nat Food* 4, 788–796 (2023). <https://doi.org/10.1038/s43016-023-00836-4> et : G. Tamburini, R. Bommarco, T. C. Wanger, C. Kremen, M. G. A. van der Heijden, M. Liebman, S. Hallin, Agricultural diversification promotes multiple ecosystem services without compromising yield. *Sci. Adv.* 6, eaba1715 (2020), disponible sur <https://www.science.org/doi/pdf/10.1126/sciadv.aba1715>
 35. Ibid.
 36. FAO, Scaling up Agroecology Initiative, disponible à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/agroecology/overview/scaling-up-agroecology-initiative/en/>
 37. Drugmand, D., Feit, S., Fuhr, L. et Muffett, C. (2022). Fossiles, engrais et fausses solutions : How Laundering Fossil Fuels in Agrochemicals Puts the Climate and the Planet at Risk. The Center for International Law. <https://www.ciel.org/wp-content/uploads/2022/10/Fossils-Fertilizers-andFalse-Solutions.pdf>, cité dans <https://www.panna.org/wp-content/uploads/2023/02/202308ClimateChangeEng.pdf>
 38. Audsley, E., Stacey, K. F., Parsons, D. J. et Williams, A. G. (2009). Estimation des émissions de gaz à effet de serre provenant de la fabrication et de l'utilisation des pesticides agricoles. Université de Cranfield.
 39. Wyckhuys, K.A.G., Furlong, M.J., Zhang, W. et al. Carbon benefits of enlisting nature for crop protection. *Nat Food* 3, 299-301 (2022). <https://doi.org/10.1038/s43016-022-00510-1>
 40. Oertel, C., Matschullat, J., Zurba, K., Zimmermann, F., & Erasmí, S. (2016). Greenhouse gas emissions from soils-A review. *Geochemistry*, 76(3), 327-352.
 41. Gunstone T, Cornelisse T, Klein K, Dubey A et Donley N (2021), Pesticides et invertébrés du sol : A Hazard Assessment. *Front. Environ. Sci.* 9:643847. doi : 10.3389/fenvs.2021.643847, et Benjamin Fuchs, Academy Research Fellow, Biodiversity Unit of the University of Turku, 8 février 2023, Reducing pesticide pollution and the intensity of harvesting can increase crop yield and contribute to climate change mitigation, disponible à l'adresse <https://www.utu.fi/en/news/press-release/reducing-pesticide-pollution-and-the-intensity-of-harvesting-can-increase-crop>
 42. Laihonon, M., Rainio, K., Birge, T. et al. Root biomass and cumulative yield increase with mowing height in *Festuca pratensis* irrespective of *Epichloë* symbiosis. *Sci Rep* 12, 21556 (2022). <https://doi.org/10.1038/s41598-022-25972-y>
 43. Agence américaine de protection de l'environnement. What are Volatile Organic Compounds (VOCs), disponible sur <https://www.epa.gov/indoorair-quality-iaq/what-are-volatile-organic-compounds-vocs>, et: Martin, T. (2013). Volatile Organic Compound (VOC) Emissions from Pesticides. Université de Californie, Agriculture et ressources naturelles, disponible sur [https://ipm.ucanr.edu/mitigation/reducing_voc.html#:~:text=Volatile%20organic%20compounds%20\(VOCs\)%20are,to%20form%20ozone%2C%20or%20smog](https://ipm.ucanr.edu/mitigation/reducing_voc.html#:~:text=Volatile%20organic%20compounds%20(VOCs)%20are,to%20form%20ozone%2C%20or%20smog)
 44. Service de recherche agricole, Département de l'agriculture des États-Unis. (2016). Effets de la pollution atmosphérique par l'ozone sur les plantes. <https://www.ars.usda.gov/southeast-area/raleigh-nc/plant-science-research/docs/climate-changeair-quality-laboratory/ozoneeffects-on-plants/>
 45. Majewski, M. S. (2019). Pesticides in the atmosphere : distribution, trends, and governing factors (Vol. 1). CRC press, et Aktar, M. W., Sengupta, D., & Chowdhury, A. (2009). Impact of pesticides use in agriculture : their benefits and hazards. *Interdisciplinary toxicology*, 2(1), 1.
 46. Spokas, K. et Wang, D. (2003). Stimulation of nitrous oxide production resulted from soil fumigation with chloropicrin. *Atmospheric Environment*, 37(25), 3501-3507. Voir aussi : Spokas, K., Wang, D. et Venterea, R. (2005). Greenhouse gas production and emission from a forest nursery soil following fumigation with chloropicrin and methyl isothiocyanate. *Soil Biology and Biochemistry*, 37(3), 475-485, et Jezierska-Tys, S., Joniec, J., Bednarz, J., & Kwiatkowska, E. (2021). Microbiological Nitrogen Transformations in Soil Treated with Pesticides and Their Impact on Soil Greenhouse Gas Emissions. *Agriculture*, 11(8), 787.

Pesticide Action Network International (PAN International) is a network of over 600 participating nongovernmental organizations, institutions and individuals in over 90 countries working to replace the use of hazardous pesticides with ecologically sound and socially just alternatives.

www.pan-international.org

Contact: jago@pan-uk.org / manon@pan-uk.org

Telephone: +44(0)1273 964230

